



## Présentation

Paul St-Pierre

---

Volume 6, numéro 1, 1er semestre 1993

L'Histoire en traduction

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037135ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037135ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association canadienne de traductologie

ISSN

0835-8443 (imprimé)

1708-2188 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

St-Pierre, P. (1993). Présentation. *TTR*, 6(1), 9–14.

<https://doi.org/10.7202/037135ar>

# Présentation

## L'Histoire en traduction

De plus en plus on s'interroge sur les rapports entre l'histoire et la traduction, que ce soit pour fournir des éléments pouvant servir à une histoire (à des histoires) de la traduction ou encore pour replacer les pratiques des traducteurs dans leurs contextes historiques. Ces deux approches se rejoignent mais ne coïncident pas, et ce sont leurs finalités qui permettent de les distinguer. La première se veut une contribution au plan d'une meilleure connaissance des origines et des avatars de la traduction, tandis que la deuxième se donne pour but la démonstration des effets du contexte sur la pratique traduisante. La première approche peut donc servir à étayer la deuxième: l'importance du contexte en traduction peut être démontrée par une étude diachronique; mais la deuxième n'implique pas nécessairement un regard porté sur le passé de la traduction: l'importance du contexte en traduction peut être démontrée par une étude strictement synchronique. Les différents articles qui suivent participent de l'une ou de l'autre de ces approches. Dans tous les cas, le rôle de l'histoire en traduction est central à la réflexion proposée.

\*

**Myriam Salama-Carr** s'intéresse aux critères de traduction des traducteurs de Bagdad, aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Le rôle important joué par ces traducteurs dans la transmission de certains textes scientifiques de la Grèce antique est bien connu, mais comment ont-ils traduit? En référence à quels principes de traduction? Ce sont à ces questions que cette étude tente de répondre, en prenant appui sur les commentaires des historiographes médiévaux arabes et sur les préfaces des traducteurs, aussi bien que sur les notations des lecteurs retrouvées dans les marges des manuscrits. Trois paramètres

d'une «bonne» traduction sont dégagés: connaissance approfondie du sujet traité, excellente maîtrise des langues en présence et prise en considération du lecteur. D'autres facteurs interviennent aussi. Après des traductions marquées par une très grande littéralité, le développement des compétences linguistiques des traducteurs de même que l'évolution de l'arabe vers une plus grande souplesse ont permis la production de textes plus intelligibles et plus corrects. Certains commentateurs ont néanmoins continué à faire valoir la difficulté, voire l'impossibilité même de la traduction. En terminant, l'auteure souligne la nécessité d'un retour sur ces différents commentaires afin de préciser le sens de la terminologie et des notions utilisées.

Avec son étude sur Jacques Legrand – humaniste, orateur et homme politique du début du XV<sup>e</sup> siècle – **Claire le Brun** analyse un cas d'autotraduction. L'intérêt de la traduction-adaptation du *Sophilogium*, ouvrage dont le but est d'inspirer au lecteur l'amour de la sagesse en lui présentant des citations d'auteurs antiques, réside dans le fait qu'il s'agit d'une sélection et d'une réorganisation, dans un but pédagogique, d'une somme de connaissances héritées de l'antiquité romaine. La traduction se présente donc comme le résultat d'une mise en contact de deux moments de l'histoire, et l'auteure énonce ainsi les questions que cette confrontation soulève: «En quoi la décision de traduire modifie-t-elle la finalité du texte? Quelle fraction de l'héritage classique est jugée traduisible par l'auteur et dans quel cadre théorique latin organise-t-il son enseignement en français? Quelle conception de la traduction reflètent les techniques utilisées dans l'*Archiloge Sophie*?» Il s'agit donc entre autres de définir la nature des rapports existant entre le latin et le vernaculaire, et ce seront par les modifications que le texte original subit dans le transfert du latin – certains éléments ne seront pas traduits, le traducteur aura conscience d'innover en français – que ces rapports pourront être déterminés. Une étude détaillée de la rhétorique de l'*Archiloge Sophie* permet de dégager les grandes lignes des techniques de traduction de Legrand, en particulier en ce qui concerne l'adaptation de l'énoncé et de l'énonciation à la culture cible.

La première partie de l'article de **Paul St-Pierre** comporte une discussion des conséquences pour la traductologie d'une approche discursive de la traduction. Dans un tel cadre théorique,

l'accent serait mis sur les procédures, règles et institutions qui servent à contrôler, à sélectionner, à organiser et à redistribuer sa production (voir Michel Foucault, *l'Ordre du discours*). Ainsi, par exemple, l'intraduisible serait à interroger comme fonction des limites placées sur le discours dans un contexte donné; les rapports entre la traduction et la censure devraient être explorés; la manière dont les traducteurs se situent par rapport à leurs prédécesseurs ferait l'objet d'études; enfin, il faudrait pouvoir décrire les groupes produisant les traductions et ceux qui les consomment. Dans la deuxième partie sont présentées certaines données préliminaires concernant les traductions en français publiées entre 1500 et 1799. On y constate une évolution au plan des langues source, des catégories d'ouvrages traduits et des thèmes auxquels les traducteurs font référence dans la présentation de leurs ouvrages au public. Ce sont autant d'éléments pouvant servir à l'élaboration d'une approche discursive de la traduction dans la mesure où ils marquent pour un grand ensemble de textes (quelque 2009 traductions) des régularités et des variations dans les rapports qu'entretiennent entre elles des cultures différentes.

Lieven D'Hulst fait porter son étude sur les tropes utilisés vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour parler de la traduction. Il leur voit quatre domaines principaux: les rapports entre texte original et traduction, la possibilité même de la traduction, les rapports entre auteur et traducteur et enfin la traduction comme processus. Deux fonctions sont retenues pour une analyse détaillée, deux fonctions «dont l'apport à la constitution et à la diffusion de la doxa traductologique fut substantiel tout au long de la période en question». D'abord, le rapport à l'entendement. À cet égard, souligne l'auteur, la reprise des mêmes images s'explique non seulement par la persistance des idées, mais par un souci didactique, et ce ne sera que dans un deuxième moment que certaines nuances seront apportées par le biais d'images plus inusitées. Ensuite, le lien des figures avec l'argumentation. Ici, le recours à l'image connue et reconnue sert à renforcer les arguments avancés et à repousser les théories concurrentes. L. D'Hulst termine son étude par une mise en garde contre une confrontation trop hâtive des écrits d'époques différentes. En effet, une «même» image n'a pas toujours la même «valeur», au sens saussurien du terme, et peut servir au contraire à marquer les glissements dans les discours sur la traduction.

Nicole Mallet examine la traduction des œuvres de Shakespeare par François-Victor Hugo en rapport avec le double discours préfaciel du traducteur et de son père, dans le but de la situer en rapport avec d'autres phénomènes culturels, avec des faits sociaux et idéologiques. En effet, la nouveauté de cette traduction vient du fait que Hugo fils traduit à partir d'une édition plus sûre que celle utilisée par les traducteurs précédents; autre aspect nouveau, l'encadrement textuel important de sa production, par lequel le traducteur fait preuve d'une volonté de reconstruire l'avant-texte. Pour lui, nous dit l'auteure, la fidélité se résume à combiner la littéralité et l'histoire, l'histoire étant prise ici au sens que lui donnait Hugo père: non les événements mais les grands mouvements, dans une durée étendue. Dans son *William Shakespeare*, Victor Hugo assigne aux traductions «une fonction de transformation d'une langue en contexte», et s'il critique les traducteurs antérieurs de Shakespeare, notamment Pierre Le Tourneur, il reconnaît tout de même l'utilité de leurs productions et leur statut de pionniers. Hugo père et fils partageaient une même conception de la traduction: il ne s'agissait pas de distinguer langue et histoire; celles-ci se confondaient avec la métaphysique, constituant «les composantes indissociables d'une philosophie de la totalité».

Avec l'étude de **Ginette Demers** nous sommes transportés dans le contexte canadien, et plus particulièrement québécois. En effet, l'auteure étudie la traduction du français en anglais des textes à caractère politique parus dans trois journaux d'information générale publiés au Québec entre 1764 et 1855. Après avoir identifié les éléments du contexte pouvant influencer sur la manière dont les traductions se sont faites — changements sur le plan politique, absence de contact direct entre le Canada et la France, faible taux d'alphabétisation de la population francophone au Québec —, l'auteure présente les trois journaux retenus pour son étude: *The Quebec Gazette / la Gazette de Québec, le Canadien* et *la Minerve*. Ensuite elle évoque les traducteurs et leurs conditions de travail. Ces journaux emploient parfois des traducteurs salariés, mais le plus souvent la traduction ne constituait qu'une tâche parmi d'autres. Quant à la documentation dont ils pouvaient disposer, elle n'était peut-être pas aussi rare qu'on aurait pu le penser. En effet, outre les bibliothèques collectives, il existait de nombreuses collections privées auxquelles pouvaient avoir accès les traducteurs. Pour ce qui est de la qualité des traductions, G. Demers cite surtout des opinions

négatives, mais elle met en garde contre des caractérisations trop rapides, soulignant la nécessité de resituer les pratiques traductionnelles – la traduction des noms propres, par exemple – dans leur contexte historique. Enfin, c'est par l'évocation de certains thèmes de recherche future que se termine l'article.

**James Ehrman** aborde, par le biais de la présupposition, la dimension pragmatique de la traduction, c'est-à-dire la relation entre la structure linguistique et le contexte. La présupposition constitue un outil privilégié du fait qu'elle sert à préciser le sens de l'expression linguistique en faisant appel au contexte dans lequel elle se trouve imbriquée. Elle est utilisée pour mesurer les effets des contextes épistémologiques sur le texte original et sur la traduction, l'hypothèse étant que le sens d'un texte se construit toujours en rapport avec le contexte et que tout changement dans celui-ci devrait produire des effets au niveau de la traduction. Pour tester cette hypothèse, une traduction moderne (1964) d'un texte scientifique de Paracelse (1493-1541) est analysée. De l'avis de l'auteur, tout changement détecté au plan des présuppositions correspond à une modification du paradigme scientifique (voir Thomas Kuhn) et de la manière dont le texte est compris. Or, dans les passages analysés, les présuppositions sont effectivement soit éliminées soit modifiées, et cela serait à attribuer à des modifications du cadre conceptuel régissant le texte original plutôt qu'à des raisons purement linguistiques ou grammaticales. Les changements ne sont pas, comme l'auteur le démontre, l'effet du hasard mais au contraire systématiques et organisés.

Ce sont les déterminations institutionnelles au plan de la langue qui préoccupent **Daniel Simeoni**; éclairer la production des formes stéréotypées du discours social servirait, nous dit-il, à modifier notre lecture des discours dominants. Le cadre théorique de cette étude est celle de Pierre Bourdieu, notamment son travail sur «la pensée d'État», la corrélation entre la pensée objective et la pensée subjective, la naturalisation (la détermination de ce qui «va de soi») et l'homogénéisation des discours. L'auteur s'attarde à l'aspect lexical et en tire les conséquences pour le traducteur. Celui-ci devra «savoir repérer, autant qu'il le peut, les pressions institutionnelles que masquent les discours publics nationalement ancrés qu'on lui demande de traduire. Il doit aussi reconnaître, à partir de sa propre expérience, l'influence considérable des pressions

qui s'exercent à l'intérieur de son propre cadre national et, plus subrepticement, sur lui-même.» Dans le cas, par exemple, des termes juridiques et administratifs, les enjeux de la traduction deviennent clairs: la possibilité d'une équivalence au plan de la langue signifierait la possibilité d'une équivalence au plan des institutions elles-mêmes. D'où l'importance pour le traducteur d'être à l'affût de la présence de l'institution dans la langue, présence qui se fait sentir dans les euphémismes et le blanchiment lexical notamment. L'utilisation parodique de la langue et la réappropriation de certains lexèmes contre l'institution sont d'autres exemples de ces déterminations institutionnelles.

Dans son article, **Jean Delisle** trace un parallèle entre les pratiques traduisantes des traducteurs médiévaux et celles des traductrices féministes canadiennes modernes. Le rapprochement se fait sur cinq plans: appropriation du texte de départ (le texte à traduire est considéré comme perfectible et la traduction comme une production et non une simple reproduction), recherche d'une légitimité (dans les deux cas il s'agit de faire reconnaître une certaine légitimité pour la langue dans laquelle on traduit; l'original devient alors prétexte à un autre discours), schéma et didactisme des préfaces (les deux groupes font grand usage du discours préfaciel et il existe même des ressemblances formelles au plan du développement de l'argumentation dans celui-ci), interventions sur la langue (il s'agit de façonner la langue, de remodeler le lexique et les formes discursives), visibilité du traducteur ou de la traductrice dans sa traduction (plutôt que la transparence, c'est l'intervention du traducteur ou de la traductrice qui caractérise ces traductions). Les ressemblances qui existent entre les pratiques de ces deux groupes conduisent l'auteur à se demander si ce qui est perçu comme nouveau chez les traductrices féministes canadiennes n'est pas en fait une reprise des pratiques des traducteurs médiévaux. Il y aurait une même éthique de la traduction; la traduction aurait dans les deux cas la fonction de briser le monopole du discours dominant.

**Paul St-Pierre**  
Université Laval